

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 44 (1906)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La femme du maître  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-203027>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quand on donne au voyageur occasion de raconter ses pérégrinations.

Ne pas honorer la vieillesse, c'est démolir le matin la maison où l'on doit coucher le soir.

ALPHONSE KARR.

### Le pauvre homme.

L'autre nuit, à quatre heures, un sergent de ville trouve un pauvre diable engourdi sur un banc de la promenade de Derrière-Bourg.

— Qu'est-ce que vous faites là ? Vous n'avez pas de domicile ?

— Moi !... Mais si fait bien oui... en Couvaloup... Seulement, je vais vous dire, j'ai si tellement peur des tremblements de terre que je n'ose plus coucher chez moi.

### Conversation.

— ... Il n'est pas possible qu'il ait ça dit !

— Je vous affirme qu'il l'a dit.

— Eh ! je vous dis que non, moi. (*S'emportant.*) Voyons, étiez-vous là lorsqu'il l'a dit ?

— Je n'y étais pas, mais...

— Eh bien, moi, j'y étais... lorsqu'il ne l'a pas dit, voilà tout !

### Duè vilhiès.

On dzo, on certain Rebeton étai z'u avoué son bouébo menà on moulo pé Lozana.

Coumeint cé bouébo, qu'avai étai reçu à sailli, dévessai allà à clliào z'écoulès qu'on lai de : « Cours complémentaires », ye fe à son père :

— Atzetà-me vâi onna carta, po recordà la jographie.

Ye vont donc tsi on martchand dé làivro, et y'avai justement ein montra onna carta de la Suisse. Sè mettont à la vouàiti du que dévânt.

Après l'avai bin examinâie, lo valet fâ à son père :

— Cllia carta ne vaut rein.

— Et porquî ? repond lo père.

— Po cein que Moscou lai est pas. Y'è vouàiti per tot, et diabe lo pas que lo traôvo.

— Et tsancro de bitè que l'ès, dit Rebeton, coumeint vâo-tou que Moscou lai sâi ; sâ-tou pas que l'a étai bourlâie ein dozè, tandi que Napoléon lai bivouaquâvè avoué se n'armée !

— Ah ! l'est verè !

— Djan, sâ-tou porquî on tsin revirè la tita à tot moeint quand on lai traci après ?

— Eh bin ! l'est po vairè se l'est bintout rattrapà et po que satsè se dussè éteindrè pe rudo.

— Oh ! que nâ !

— Et porquî don ?

— Eh bin, l'est tot bounameint pace que n'a pas le ge dâo mîmo coté què la quita.

— Eh ! trancro de taguiet, va !... Et tè, Abram, sâ-tou porquî lè monnâi mettont dâi tsapès blians ?

— Oh ! n'est pas molési à devenâ : c'est que sont adé permi la farna et que le sè vâi pas atant su on tsapé bianc que su on nâi.

— Oh ! que nâ, n'est pas po cein.

— Et porquî don ?

— Po sè couvri la tita !

**La cure indirecte.** — Le docteur à un de ses clients, qui souffrait d'insomnies :

— Eh bien, les poudres que je vous ai prescrites font-elles leur effet ?

— Un effet merveilleux, docteur : depuis que je les emploie, je dors d'une traite jusqu'au jour ; mais il faut que je vous dise que je les fais prendre à ma femme.

### L'Abbaye de Ropraz.

Les journaux quotidiens ont annoncé que, le 6 janvier, jour des Rois, l'Abbaye des fusiliers de Ropraz avait décidé de célébrer la cent cin-

quantième année de son existence par un tir qui aurait lieu les samedi 9 et dimanche 10 juin 1906. Ce sera, sans doute, une fête qui marquera dans les annales de ce gentil village. Déjà en 1856, à l'occasion du centenaire de la société, il y avait eu des feux d'artifice dont la population a encore gardé le souvenir, car ces sortes de divertissements ne sont pas précisément fréquents dans le Jorat.

Bien que l'Abbaye des fusiliers de Ropraz soit loin d'être la plus ancienne des sociétés de tir du canton de Vaud, nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur donner sur elle quelques renseignements, dont nous puisons une partie dans l'intéressant ouvrage de M. Frédéric Amiguet sur *Les Abbayes vaudoises*.

Elle fut fondée le 17 décembre 1756.

Un des articles de ses premiers statuts avait la teneur suivante :

« Celui qui voudra être reçu, soit du lieu, soit forain, devra avoir vingt ans complet, être de belle stature et de bonnes mœurs. »

D'après un autre article, les membres célibataires de l'Abbaye étaient tenus de faire honneur aux nouveaux mariés du lieu, ainsi qu'à ceux qui en sortaient, et d'accompagner ces derniers jusqu'aux bornes de la commune, en armes, avec le salut militaire. Et les statuts ajoutent :

« Que si des gens aisés, par une sordide avarice, n'y répondaient pas comme il convient, la compagnie, qui a des principes d'honneur, ne n'en ressentira qu'en interdisant à leurs enfants et descendants l'entrée dans le corps. »

Douze ans après sa fondation, le seigneur de Ropraz fit don d'un beau drapeau à l'Abbaye, à la condition que ses membres ne manquassent pas d'occuper à la chapelle le banc qui leur était réservé, les jours d'exercice, banc où les vides avaient été jusqu'alors assez nombreux.

Un drapeau neuf a été inauguré au tir de 1900. Il porte, sur fond rouge, d'un côté les armoiries de Ropraz (un chêne et la clef des Clavel), un rateau et une fourche, puis une gerbe de blé, avec cette devise : « l'Union fait la force » ; de l'autre côté, les armes des Clavel, les écussons du canton et de la Confédération, un fusil d'ordonnance et le nom de la société.

L'assemblée administrative a lieu le jour des Rois ; le tir, tous les deux ans, au commencement de juin.

Les prix se divisent en prix d'honneur et en prix commun. La moitié des tireurs ne reçoit que le prix commun, valant de 12 à 14 francs, suivant le produit des amendes et l'intérêt des capitaux (en 1904, la fortune de la société était de fr. 14,500).

Veut-on savoir en quoi consiste le prix commun ? En 1900, c'était un rouleau de toile écrue, double largeur ; en 1902, une couverture de lit en laine blanche ; en 1904, vingt mètres de toile mi-blanche ; d'autres fois, c'est un service à déjeuner, à dîner, etc.

En 1759, M. Georges de Clavel, seigneur de Ropraz, sous les auspices de qui l'Abbaye s'était fondée, décida que le nombre des membres ne pourrait dépasser quarante-et-un, y compris le commandant. Il ne s'est guère accru dès lors, et la proportion des sociétaires habitant Ropraz n'est pas forte. Il y en a de Corcelles, de Peney et d'ailleurs ; il y a aussi des bourgeois de Ropraz disséminés un peu partout et qui, par l'Abbaye, gardent le contact avec leur village.

**On n'est pas tant regardant !** — Un particulier à un pauvre diable qui se présente chez lui :

— Vous voudriez une paire de vieux souliers ?

Je le regrette : il ne m'en reste plus.

— Oh ! quand même ils ne seraient pas tout à fait vieux... Vous savez, on n'est pas tant regardant...

**Le vin baptisé.** — Chez un cafetier qui n'est pas des meilleurs, disent des vigneron.

— Mille pardons ! s'écrie le patron en s'adressant à un consommateur, il y a une mouche dans votre verre ; je vais vous le changer.

— Inutile : la voilà qui se tire des pattes ; elle est hydrophobe.

### La femme du maître.

Lundi, les révolutionnaires russes célèbreront l'anniversaire de la « journée sanglante » (22 janvier 1905). Le récit suivant des événements de 1825, écrit par un témoin oculaire, a donc quelque regain d'actualité.

D'un mot, d'un seul, mal compris, ou pour mieux dire interprété de la plus burlesque manière, à ce point qu'on en rirait s'il ne s'agissait d'un massacre, surgit, un jour, en Russie, la plus sanglante émeute, presque une révolution. Le plus étrange encore, c'est que cette révolution n'ait pas eu lieu ; tout le régime de la Russie en eût été changé. Il s'agit des troubles dont furent inquiétés les premiers jours du règne de Nicolas. Le récit est d'un témoin oculaire.

« Une partie de l'armée, soutenue du gros de la population, tenait pour le grand-duc Constantin, qui, par droit d'aînesse, devait succéder à son frère Alexandre et contre lequel on n'invoquait, en faveur de Nicolas, qu'une renonciation, une abdication anticipée, arrachée à sa faiblesse lors de son mariage, ou, comme on disait, de sa *mésalliance* avec la princesse de Lovich.

« Des conspirateurs, à la tête desquels se trouvaient le colonel Pastel et le prince Toubetskoi, couraient les rangs des troupes révoltées ; et, afin de servir, en même temps que celle de Constantin, la cause libérale dont ils étaient les apôtres, ils donnaient à ces soldats, pour signe de ralliement, ces mots : *Vive Constantin ! vive la constitution !*

« Le désordre régnait partout, nul plan n'avait été formé, nulle mesure prise. Les soldats ne savaient encore quel parti adopter. Après quelques instants de délibération, ils se précipitèrent hors de la caserne et se portèrent au pas de course vers le palais impérial.

« Tout ce qu'ils rencontrèrent sur leur passage fut renversé ; les malheureux qu'ils pouvaient attraper, ils les assommaient de coups de crosse jusqu'à ce qu'ils eussent crié : *A bas Nicolas ! mort à Nicolas !*

« Il est impossible de décrire l'épouvante que répandait cette soldatesque effrénée qui parcourait les rues la baïonnette en avant, en poussant des hurlements affreux. La nouvelle de l'insurrection circula bientôt par toute la ville ; on cherchait en vain quels pouvaient en être les motifs ou du moins le prétexte. Toutes les boutiques furent fermées en moins d'une heure ; les rues étaient désertes, personne n'osait sortir de chez soi ; on se barricadait dans les maisons. Pétersbourg semblait une ville assiégée.

« Le peuple se portait vers le palais ; des émissaires répandus et salariés par des gens dont on n'apprit le nom qu'avec étonnement soufflaient le feu du mécontentement et de la sédition dans tous les esprits. Quant à moi, continue le narrateur, je résolus de suivre ces nouveaux strelitz, curieux de voir jusqu'à qu'elle extrémité ils oseraient se porter.

« Je suivis donc le régiment de Moscou jusqu'à la place du palais. Là, il s'adressa au sénat, planta ses étendards au pied de la statue de Pierre-le-Grand, et se contenta de crier : *Vive Constantin ! vive la constitution !* Il paraissait décidé à ne rien entreprendre avant d'avoir reçu du renfort. Prévoyant une bataille, je me retranchai derrière des colonnes. Les matelots enrégimentés menaçaient d'incendier leur cabane. L'insurrection se manifestait sur tous les points, et prenait un caractère effrayant.

« Bientôt des parties plus ou moins nombreuses de différents régiments arrivèrent sur la place du palais, et se réunirent aux troupes insurgées qui s'y trouvaient déjà ; une compagnie se détacha et se dirigea vers le palais, qu'elle promettait de mettre à feu et à sang. La famille impériale devait être la première victime.

« Cependant l'empereur jugea que la force seule pouvait être opposée à la force : il donna ordre de rassembler toutes les troupes qui étaient encore dans le devoir. L'ordre était assez embarrassant, la garde entière était indécise : l'ignorance même du sujet de l'insurrection, le peu d'amour qu'on avait pour Nicolas, tout portait les soldats à soutenir leurs camarades plutôt qu'à les combattre ; les chefs, gé-

néralement peu aimés en Russie, n'étaient pas propres à les ramener à de meilleures dispositions. Cependant le général Orloff parvint à contenir les gardes à cheval.

» Bientôt quarante mille hommes furent sous les armes, on plaça trois pièces de canon à l'angle du boulevard de l'Amirauté, et les armées furent en présence : spectacle nouveau et imposant qui devait décider du sort de l'empire russe.

» L'empereur, soit compassion, soit crainte de compromettre son autorité, n'osait donner le signal du combat ou plutôt du carnage. Il harangua les troupes à plusieurs reprises.

» On eut encore recours aux moyens persuasifs. L'archimandrite fut appelé, ses discours et la vue de la croix produisirent peu d'effet. Les soldats lui représentèrent, avec tout le respect possible, que ces affaires n'étaient nullement de son ressort et qu'il ferait bien mieux, pour éviter tout malheur, de retourner à son église. Il voulut insister : la vue des baïonnettes, qui déjà dépassaient les rangs, lui montra qu'il fallait céder aux représentations amicales.

» Cependant les révoltés criaient toujours : *Vive Constantin ! vive la Constitution !* assemblage assez bizarre qu'on ne put expliquer que plus tard. Le comte Miloradowitch tira son sabre d'honneur, qui lui avait été décerné par le grand-duc Constantin, et, le montrant aux soldats : « C'est du czarévitch que je tiens cette arme, s'écria-t-il ; croyez-vous, soldats, que je la tirerais contre lui ? » Un homme sortit des rangs et déchargea presque à bout portant un pistolet dans la poitrine du général. Ainsi périt cet homme que quarante ans de combats avaient respecté et dont la bravoure était passée en proverbe.

» Il faut consigner ici une remarque : A l'inventaire de la maison du comte, on trouva qu'il avait trois chemises et pour 300,000 francs de tableaux.

» Cependant le peuple s'attroupa. Les plus hardis proféraient les vociférations les plus atroces contre la famille impériale. Ils traitaient l'impératrice mère, Marie Féodorowna, de *vieille sorcière qu'il fallait jeter par la fenêtre*. Déjà même ils s'armaient de pierres et de bâtons, qu'ils lançaient aux soldats protecteurs de l'autocratie, en les qualifiant du nom de traîtres.

» Une évolution que firent les gardes à cheval fut mal interprétée par les mutins ; excités par leurs chefs, ils firent un feu de file assez bien nourri. Leurs camarades, irrités de cette agression, ripostèrent par une décharge de leurs carabines. Le signal était donné, il n'y avait plus à reculer. Les grenadiers reçurent l'ordre de faire feu, ils refusèrent de tirer sur leurs frères ; les artilleurs suivirent leur exemple. L'instant était décisif : généraux, colonels, se précipitèrent sur les canons, les chargèrent, les pointèrent et tirèrent. Cinq coups à mitraille et un coup à boulet écrasèrent les révoltés. La portée était à peine de trois cents pas. Ce fut à cette distance que quelques milliers d'hommes se laissèrent foudroyer par trois petits canons.

» L'artillerie avait produit un effet terrible. Sept cents hommes étaient restés sur le champ de bataille. Le reste avait pris la fuite dans le plus grand désordre et parcourait les rues, cherchant un abri, mais la crainte étouffait la pitié ; personne n'osait protéger ces malheureux.

» Tous ceux qui réussirent à pénétrer dans les maisons voisines du sénat y furent impitoyablement massacrés. Les caves du comte Laval avaient servi de refuge à plusieurs d'entre eux ; on y puisa le sang à pleins tonneaux.

» Le lendemain matin on ne vit plus, sur la place du palais, que quelques ossements humains, épars çà et là, et des traces de sang, mal effacées, sur la neige.

» La rumeur fut grande à Saint-Pétersbourg le 15 décembre 1825. Le bruit de la canonnade nocturne avait glacé de peur tous les bourgeois. Les seigneurs eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétude. Plusieurs d'entre eux étaient devenus tout à coup plus polis pour leurs domestiques. Une douceur charmante avait remplacé les coups de bâton.

» Enfin quelques personnes se hasardèrent à sortir de leur maison ; peu à peu la circulation reprit son cours. On n'osait se parler, mais on se demandait qui avait pu donner lieu à cette révolte ? Que signifiaient ces cris des soldats : *Vive la constitution !* Ils ne peuvent pas seulement en savoir la signification.

» Une amnistie générale pour les soldats fut proclamée. — Pourquoi vous êtes-vous révoltés ? leur

demandait-on. — Parce que l'on disait qu'on voulait spolier le grand-duc Constantin du trône et qu'on l'avait enlevé. — Qui vous l'a dit ? — Plusieurs de nos chefs. — Vous avez crié : *Vive la constitution !* Qu'est-ce que la Constitution ? — C'est l'épouse de Constantin, nous ont dit nos chefs.

» Franchement, on ne pouvait faire autrement que de se laisser désarmer par de pareils aveux, et l'on ne pouvait sévir contre de pareils innocents. » Malheureux pays, où pour parler de la constitution, il faut la faire passer pour la femme du maître ! »

#### Farceurs de typos !

Le ticket d'entrée de l'un des cinématographes installés sur la place de la Riponne à l'occasion des fêtes de l'an, portait l'inscription que voici :

Entrée gratuite pour une  
Personne et une Représentation.  
Non Salable le Dimanche.

#### La contrebasse.

(A M. Fréd. Mouton.)

Vous tous qui vous baignez dans des flots d'harmonie ;

Qui pouvez, chaque jour, à l'essor du génie  
Applaudir en ces lieux où l'amour des beaux-arts  
Déroute incessamment la richesse infinie,  
Les sublimes travaux des modernes Mozarts ;  
Vous, qui, souvent, goûtez la volupté suprême

D'analyser ces chants qu'on aime,  
Ces magiques effets d'un orchestre entraînant  
Qui doucement soupire ou s'éleve tonnant ;  
Vous, qui de chaque voix connaissez la puissance  
Et de cent instruments la plus intime essence,  
De vos plaisirs laissant l'égoïste bonheur  
A la pitié sachez entr'ouvrir votre cœur,  
Et plaignez avec moi ceux qui d'un sort avare  
Subissent le décret barbare,

Et que l'on ne voit point, repoussés d'Apollon,  
Le moins du monde admis dans le sacré vallon  
Où les divins accords vont flottant sur l'espace.

Denys-Jacques-Sami, probe cultivateur,  
Que nous tenons tous en honneur  
Pour son bon sens de vieille race,  
Denys-Jacques-Sami se rendait, un beau jour,  
Dans un village d'alentour,  
Avec un sien neveu, que l'on nommait Ignace.  
Le village où tendait notre couple rustique,  
Au milieu des ris, des chansons,  
Surtout au milieu des flacons  
(Point des plus capitaux au pays helvétique)  
Saluait gaîment le retour,  
Proclamé la veille au tambour,  
De sa fête attendue avec impatience,  
Et chacun s'en donnait de grand cœur à la danse.

L'oncle s'assied pour boire, au frais, sous la ramée,  
Où mainte bouteille entamée  
Forme un autre corps de ballet,

Et dit à son neveu : « *Va-t'en voir, mon vâlet,*  
» *T'appondre vilement* à toute la jeunesse ;  
» *Après du sesque, et dans les temps jadis,*  
» *J'en faisais seul autant que dix !*

» Dans ces jours de plaisir ne faut pas, que l'on  
[chôme ;

» Si ta danseuse a faim *paye-lui du biscôme,*  
» Du fromage, du pain, et *quart de pot* aussi ;  
» *Crois-moi* bien, c'est toujours ainsi  
» Qu'on plaît à la beauté volage

» Qui dans les nœuds d'amour nous tire et nous  
[engage. »

Denys-Jacques-Sami, pour bien sûr, avait fait  
Dans l'art de plaire un long apprentissage ;  
De très-peu la leçon devança donc l'effet.  
Ignace fort longtemps cabriole en cadence,  
Et ne manque jamais sauteuse ou contredanse ;  
Mais pourtant, et malgré l'attrait victorieux

Qu'exercent ces fériques lieux,  
Quelque chose le trouble et parfois l'intimide.  
Une aigre clarinette, instrument de rigueur,  
Se marie aux accords du violon classique ;

Mais, pour renforcer la musique,  
Une basse, en un coin, que racle avec vigueur,  
A tour de bras, un véritable athlète,  
Comme fruit nouveau l'inquiète ;

Il n'en a jamais vu : jugez de sa stupeur.  
Mais enfin le temps court ; il s'enfuit ; il s'écoule ;  
Le plaisir le plus enchanteur  
N'arrête point, hélas ! notre terre qui roule.

Il s'agit donc, bon gré, mal gré,  
De regagner tardivement son gîte,

L'histoire a prétendu — d'un pas mal assuré,  
Mais ne l'ayant point vu, ici, je m'abstendrai.  
Pendant que sur chemin où nul flambeau n'habite,

Chacun s'en tire de son mieux,  
On entend tout à coup la perle des neveux  
Poser la question qui dès longtemps l'agite :  
— « *Onclio, dites-me voir* (Si pourtant vous pensez  
» Que je puisse *en bon droit* vous faire la demande)  
» Vu que ma surprise est bien grande

» A cause des violons qui se sont *tremoussés* ;  
» L'un, si grand et si gros ; l'autre, *à cotté*, tout  
[moindre :

» A comprendre cela je ne peux pas *aveindre !* »  
L'oncle, dans ce moment, sur le bord d'un fossé  
Dont le chemin est traversé,  
Trébuche, et, se trouvant un pied plongé dans l'onde,  
L'autre dans le *pacot*, dit aussitôt de l'air  
D'un professeur chargé d'illuminer le monde :  
« *Tsancre de bête*, va ! Faut-i qu'on te réponde ?  
» Le tout gros fait l'*épais*, et le petit, le *clair !* »  
J. MULHAUSER.

#### La poésie du passé.

On s'occupe souvent un peu trop du passé, à jamais disparu, au détriment du présent, qui est notre vie, et de l'avenir, qui l'est aussi, dans la mesure des jours que nous avons encore à passer sur cette terre. Cependant, il y a dans le passé un enseignement précieux, une poésie qui contraste avec les réalités, un peu brusques parfois du présent. C'est justement cette poésie du passé que nous trouvons dans le *Calendrier héraldique vaudois*, que dirige avec un soin scrupuleux M. Fréd. Th. Dubois, aidé du concours de plusieurs spécialistes, et qu'édite la librairie Payot et Cie. Les héraldistes y voient sans doute autre chose que nous ; c'est leur privilège, ils ont une science qui nous manque. Il nous suffit de constater que le *Calendrier héraldique vaudois* ne leur est pas exclusivement destiné et que de simples profanes, comme nous, y peuvent aussi trouver grand intérêt et plaisir.

#### Suprême galanterie.

Un monsieur, las de la vie, se précipite du cinquième étage.

Au balcon du second, une dame fort jolie prend l'air.

— Charmante ! murmure en passant le désespéré. Et il continue.

Un ennemi du peuple, la pièce d'Ibsen, a été donnée mardi, pour la première fois, par le Théâtre du peuple, que dirige, avec autant de compétence que de dévouement, M. A. Huguenin, ancien président de « La Muse ». Cette représentation, qui avait attiré de nombreux auditeurs, eut grand succès. Si les avis diffèrent sur la pièce, dont le genre est d'ailleurs très spécial, ils sont unanimes sur l'interprétation, qui fut aussi bonne qu'on le pouvait souhaiter. Ce soir, à 8 heures, seconde et dernière représentation.

THÉÂTRE. — Dimanche soir, à 8 h., *Les Millions de l'Emigré*, suite du *Tour du monde d'un enfant de Paris*, pièce à grand spectacle.

Mardi 25 janvier, troisième mardi de vaudeville, une nouveauté : *Le Fils Surnaturel*, un des plus célèbres succès de rire du Théâtre Cluny.

Jeudi 25, seconde représentation du plus grand succès actuel : *La Rafale*, de Bernstein, qui fit salle comble jeudi dernier et que M. Darcourt a montée avec un soin tout particulier.

Yvette Guilbert. — La première de la revue *Lausanne-Brigue !...* coïncidera, au *Kursaal*, avec la représentation extraordinaire de Mme Yvette Guilbert, qui chantera son répertoire de « Chansons Pompadour » et « Chansons en crinoline » dans lequel elle excelle. Félicitons la direction du *Kursaal* de nous donner occasion nouvelle d'entendre cette célèbre diseuse dans les chansons de l'ancien temps, si pleines de finesse, d'esprit et de goût.

Cette représentation unique commencera à 8 heures précises.

Les répétitions de la revue *Lausanne-Brigue !...* sont poussées avec activité par M. Tapie. Du 19 au 24, troupe entièrement nouvelle. — Quatre numéros d'attractions. Deux pièces.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.  
ANT FATIO, successeur.